

INFOS FFSA – Premier retour positif du Ministère chargé des Sports



Comme précisé dans le communiqué du 03 mars dernier, le Président de la FFSA s'est entretenu longuement avec la Ministre déléguée en charge des Sports le 02 mars pour échanger notamment sur la possibilité d'organiser les compétitions de sport automobile et de karting comptant pour la saison 2021.

À cette occasion, le Président de la FFSA avait rappelé l'importance des activités de la Filière du sport automobile. Le Président avait également souligné que, sur le plan sanitaire, la pratique du sport automobile et du karting se déroule en plein air, sans contact et que tous les pratiquants possèdent des équipements de protection individuelle qui constituent une « barrière » supplémentaire de prévention contre le virus. Il est d'ailleurs vraisemblable que la pratique individuelle et sans contact d'une activité sportive de plein air n'engage pas une augmentation du risque d'exposition au virus.

Après avis de la Cellule Interministérielle de Crise, le Ministère chargé des Sports vient d'informer la FFSA que, pour l'heure, le Championnat de France des Rallyes et le Championnat de France des Circuits, désignés par le Ministère comme le plus haut-niveau des compétitions nationales, pourront être organisés sous réserve de la mise en œuvre de dispositifs permettant le respect du huis clos. Ainsi, le Championnat de France des Rallyes débutera le 09 avril prochain avec le Rallye du Touquet et le Championnat de France des Circuits se lancera à Nogaro le 03 avril 2021 (sous réserve du contexte local au moment des compétitions).

Les échanges avec les pouvoirs publics se poursuivent pour permettre une reprise progressive des autres compétitions inscrites au calendrier 2021. La FFSA espère obtenir d'autres évolutions afin que le maximum de licenciés puisse courir et ce, le plus rapidement possible. À ce titre, nous reviendrons vers vous en début de semaine prochaine au sujet des Coupes de France.

« À l'heure où la quasi-totalité des autres sports sont à l'arrêt en raison d'un contexte sanitaire actuel particulièrement tendu, le Ministère chargé des Sports autorise le lancement de deux de nos Championnats de France. Nous pouvons voir le verre à moitié vide. Je fais le choix de le voir à moitié plein et d'avoir confiance dans l'avenir malgré les difficultés que nous connaissons. C'est un signal positif adressé par la Ministre déléguée en charge des Sports à notre Filière. Nos arguments ont été entendus et en partie validés. Le travail constant mené depuis maintenant un an auprès des institutions étatiques nous permet donc d'avancer.

J'ai toutefois une pensée pour les épreuves qui ont été annulées. Je mesure pleinement les efforts et investissements consentis par ces équipes organisationnelles qui n'ont pas

été récompensés. Leurs volontés d'organiser en cette période malgré les perspectives sanitaires méritent le plus grand respect. J'adresse tout mon soutien aux bénévoles et concurrents qui s'étaient préparés pour ces compétitions dans ces moments difficiles.

Cette décision du Ministère n'est qu'une étape. La Fédération poursuit son travail en étroite collaboration avec les services de l'Etat pour les autres épreuves inscrites au calendrier 2021. L'évolution du contexte sanitaire dictera le rythme des avancées mais l'accélération de la campagne de vaccination permet de se projeter avec envie et passion dans la reprise progressive de nos activités. Ainsi, et comme depuis le début de la crise sanitaire, c'est la solidarité et la responsabilité de l'ensemble des acteurs du sport automobile, et plus largement des sports mécaniques, qui permettront de créer les conditions optimales d'une relance sportive et économique de notre Filière. »

Nicolas Deschaux, Président de la Fédération Française du Sport Automobile

Communiqué Pôle Presse FFSA